

CATALOGUE D' ACTIONS



- 15** Valoriser l'eau au plus près de l'endroit où elle tombe, en mettant en place une solution de stockage d'eau de pluie sur site et utiliser les eaux collectées pour les usages domestiques sur site (entretien des espaces extérieurs, alimentation des sanitaires...).
- 16** Proposer une alternative végétarienne par repas dans le restaurant d'entreprise.
- 17** Financer des projets d'agriculture urbaine sur son patrimoine parisien.
- 18** Redistribuer et/ou transformer les invendus alimentaires en faveur des plus démunis.
- 19** Interdire tous les objets en plastique oxodégradable au sein de l'entreprise. Participer au réseau d'acteurs et partenaires parisiens engagés et mettre en œuvre les solutions alternatives au plastique à usage unique.
- 20** Participer à l'opération « Ici, je choisis l'eau de Paris » d'Eau de Paris.
- 21** Proscrire l'usage de l'avion lorsqu'une alternative en train (de moins de 4h) est disponible pour les déplacements professionnels de longues distances.
- 22** Convertir la flotte de véhicules vers des motorisations décarbonées avec pour objectifs la sortie du diesel en 2024 et la sortie du véhicule thermique en 2030.
- 23** Soutenir et promouvoir les modes de logistique bas-carbone fret fluvial et ferré pour ses approvisionnements vers la capitale, et véhicule zéro émission pour la logistique du dernier kilomètre (vélo, véhicule électrique, hydrogène vert).
- 24** Réaliser un diagnostic des vulnérabilités et robustesses de ses activités et de son patrimoine face au changement climatique.
- 25** Évaluer l'intensité carbone de son portefeuille d'investissement.
- 26** Cesser tout investissement ou détention de titres d'entreprises impliquées dans le secteur des énergies fossiles.
- 27** En complément d'actions d'évitement et de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, compenser ses émissions résiduelles via la Coopérative carbone Paris Métropole.



